

Ensemble pastoral de l'île de Ré

Conseil pastoral du 16 janvier 2018

Présents : Pères Michel Cottereau et Jean-Pierre Samoride ; Geneviève Berthomès, Martine Berthou, Françoise Fruchard, Martine Lépron, Geneviève Palvadeau, Béatrice Sadoul.

Absents excusés : Martine Borit, Fatima Matos.

Représentant l'équipe pastorale : Michel Fruchard

1 – Regard sur la vie des hommes

Après quelques observations sur le mauvais temps déprimant, le débat s'engage sur l'avenir de l'île de Ré lié en grande partie au PPRL qui va s'appliquer à elle.

Un premier constat est que les villages se dépeuplent et que ceux de l'ex-canton Nord au moins sont condamnés à mort puisque les jeunes ne pourront plus se loger ni s'installer.

Cependant, on fait remarquer que le président de la communauté de communes a annoncé la mise en place du très haut débit dans tous les villages d'ici deux ans, ce qui pourrait permettre le télétravail et apporte une note d'espoir.

Le Père Samoride se demande ce que cette évolution induit d'un point de vue pastoral et si les communes ne vivent pas sur un mode ancien. Faut-il conserver les structures anciennes ?

Du débat qui s'engage, il ressort que même si les structures administratives et pastorales tendent vers l'unité, les vieilles disparités canton d'Ars-canton de Saint-Martin restent prégnantes et continuent de conditionner les esprits et les ressentis.

Le Père Cottereau abonde dans ce sens et dit ressentir la souffrance du Nord. C'est pourquoi, malgré le déséquilibre démographique entre le Nord et le Sud, il s'attache à maintenir un équilibre culturel entre les deux entités.

Cela dit, peu à peu ça bouge et les fidèles prennent l'habitude de se déplacer.

2 – Retour sur la période de l'Avent et sur Noël

- L'après-midi du 3 décembre consacré aux enfants à La Flotte a été appréciée malgré la durée excessive qui a entraîné le désintérêt final des enfants.
- Les crèches ont connu un bon succès malgré une fréquentation inférieure à celle de 2016 (sauf à Saint-Martin qui a connu une affluence supérieure probablement du fait de l'absence de crèche vivante extérieure).
- La veillée de Noël a connu une forte affluence (plus de 600 personnes à Ars) avec beaucoup de jeunes.

De même, la messe du 31 décembre a été très suivie ; l'église des Portes était trop petite.

- En revanche, les conférences de l'Avent données par Françoise Fruchard n'ont eu que peu d'auditeurs. La question se pose de leur poursuite.

Le Père Cottereau se pose la question de leur évolution.

- En incidente, la question de des sonorisations est posée. Le Père Cottereau annonce qu'elles vont être refaites et qu'il étudie la possibilité de mettre en place des boucles magnétiques pour les malentendants.
- Le Père Samoride suggère qu'à l'instar de ce qui est fait à La Rochelle, les chrétiens sortent pour porter l'annonce de Noël de porte en porte.

3 – Préparation de la réunion des « Fraternités en mission » du 30 janvier.

Le Père Cottereau explique que cette réunion a pour objectif, à partir de l'inventaire établi lors du rassemblement du 1^{er} octobre 2017, de voir les groupes qui sont en chemin ou en train d'évoluer.

Entre-temps a eu lieu, le 13 janvier, une réunion diocésaine des équipes pastorales qui a permis d'avoir une image de l'avancement du mouvement dans tout le diocèse. Une nouvelle plaquette a été distribuée à cette occasion.

On a constaté que l'île de Ré, avec Royan, était la seule à avoir avancé sur la question, et même un peu mieux puisque nous avons déjà enclenché le processus prévu par la nouvelle plaquette :

- 1^{ère} étape : **Partager** (janvier – juin 2018) : dès le 30 janvier, il devrait être possible d'y voir plus clair.
- 2^{ème} étape : **Méditer** (septembre 2018 – janvier 2019) : nous avons fait un rassemblement sur ce qui constituait pour chacun une source de joie. Partant de ce compte-rendu, il devrait être possible d'avancer sur cette étape.
- 3^{ème} étape : **Célébrer** (février à Pentecôte 2019) – Le rassemblement diocésain prévu à la Pentecôte posera des problèmes. Il faut déjà s'en préoccuper.

En ce qui concerne la **réunion du 30 janvier**, chaque groupe sera appelé à dire s'il veut entrer dans le processus et comment il envisage d'évoluer.

Le conseil pastoral est invité à se joindre à la réunion qui aura lieu à 18 h 30 et non à 20 h 30 comme indiqué par erreur dans la convocation du secrétariat.

Toutes les maisons d'Évangile sont également conviées.

4 – Pastorale du tourisme

Le Père Cottreau rappelle qu'au début, le rassemblement annuel des chrétiens était destiné à réfléchir à la pastorale du tourisme. Progressivement il a porté sur la pastorale générale.

Michel Fruchard indique que le diocèse vient de lancer la « Nuit des églises » 2018 à l'occasion de deux réunions les 11 et 16 janvier. Cette manifestation devrait concerner chaque paroisse entre le 30 juin et le 7 juillet.

A propos des expositions, outil intéressant pour attirer les touristes, Michèle Gendre fera l'inventaire du matériel détenu et de sa localisation.

Il est demandé à tous les membres de la pastorale de réfléchir à ce qui peut être fait dans le cadre de la pastorale du tourisme en 2018. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil.

5 – Préparation du Carême

Le Carême commence le 14 février.

Depuis plusieurs années, sont organisés les « Vendredis du Carême » soit d'après des fiches de Carême, soit sous forme de méditations sur des cantates de Bach et autres œuvres musicales.

Cette année, les vendredis pourraient être organisés d'après les *fiches de Carême (à commander)*.

Prochain conseil

Mardi 27 février 2018 à 20 h 30

Ordre du jour :

- Regard sur la vie des hommes
- Pastorale du tourisme
- Bilan des « Fraternités en mission »
- Questions diverses